



FEUILLE D'INSCRIPTION ET D'ADHÉSION — CTT BUSSY-SAINT-GEORGES

Saison 2026 / 2027

Joindre obligatoirement un certificat médical, l'attestation PPS de la FFTT ou l'auto-questionnaire de santé pour mineur.

NOM :	Prénom :	Date de naissance :/...../.....
Adresse postale :		
Email :	Téléphone :	
N° de licence (si connu) :	Club précédent (si transfert) :	

CATÉGORIES Adultes Jeunes (+4 ans)

☐ Vétérans		☐ Séniors			
1986 et avant		1987 - 2007			
☐ Juniors	☐ Cadets	☐ Minimes	☐ Benjamins	☐ Poussins	☐ Babyping
2008 - 2011	2012 - 2013	2014 - 2015	2016 - 2017	2018-2019	2020-2022

Payer mon adhésion
par CB en ligne



Inscription/Renouvellement
licence FFTT



TARIFICATION / TYPE D'ADHÉSION

☐ Loisir Adulte sans entrainements : 135 €	☐ Loisir Adulte avec entrainements : 150 €	☐ Loisir Jeune : 150 €	
☐ Compétiteur FFTT : 190 €	☐ Compétiteur UFOLEP : 170 €	☐ Compétiteur FFTT + UFOLEP : 220 €	☐ Licencié autre club : 110 €
☐ Maillot du club : 25 € (Obligatoire pour tous les compétiteurs FFTT et UFOLEP)	Taille maillot : ☐ 140cm ☐ 152cm ☐ XS ☐ S ☐ M ☐ L ☐ XL ☐ 2XL ☐ 3XL Modèle : ☐ F ☐ M (Modèle unisexe)		
Inscription au Critériums : ☐ Seniors/Vétérans : 49€ ☐ M19, M15 et M13 : 40€ ☐ M11 et M9 : 30€			
NB : Réduction famille : Total réduit de 50€ pour 3 inscriptions ou plus de la même famille.			

PAIEMENT

Montant payé : €	Mode de paiement : ☐ Espèces ☐ Virement (IBAN : FR76 1027 8060 0400 0200 3110 355)
Reste à payer : €	☐ Chèque (à l'ordre de CTT BSG) ☐ CB ☐ PassSport (montant)
Facture demandée : ☐ Oui ☐ Non	Facturation à (si différent de l'adhérent) Nom & Prénom :

CRÉNEAUX HORAIRES DE PRATIQUE ET D'ENTRAÎNEMENT

Jour	Horaires	Activités
Mardi	18h30-22h30	Entraînement jeunes compétiteurs 18h30-20h00 Adultes 20h00-21h30 Pratique libre 18h30-22h30 + Compétition UFOLEP
Mercredi	17h00-19h30	Entraînement jeunes Groupe 1 17h00-18h15 Groupe 2 18h15-19h30
Jeudi	20h30-22h30	Entraînement adultes 20h30-22h00 + Pratique libre 20h30-22h30
Vendredi	17h30-22h30	Pratique libre 17h30-22h30 (demi-salle) Jeunes compétiteurs 18h15-19h45 Compétition FFTT 20h30-00h00
Samedi	14h00-19h30	Babyping 14h00-15h00 + Pratique libre 14h00-19h30
Dimanche	09h00-12h30	Pratique libre (demi-salle)

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

1. Respect des règlements des gymnases de Bussy-Saint-Georges (chaussures propres différentes de l'extérieur, sortie de secours interdite).
2. Balles fournies par le club en compétition et entraînements encadrés ; balles personnelles requises en jeu libre.
3. Ouverture de la salle sous la responsabilité d'un licencié désigné ; licence à présenter à chaque séance ; personne non inscrite interdite sans autorisation du CA.
4. Installation et rangement du matériel assurés par les adhérents présents ; ponctualité exigée les jours de compétition et d'entraînement.
5. Respect des entraîneurs, partenaires et adversaires ; chaque capitaine gère sa composition d'équipe et les feuilles de match ; tout forfait doit être signalé au responsable FFTT/UFOLEP.
6. Tenue : chaussures de salle + maillot/short (ou tenue sportive en loisir) ; tenue du club obligatoire en compétition.

☐ Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

Fait à, le/...../.....

Signature de l'adhérent
ou du responsable légal si l'adhérent a -16ans